



PREFET DU PUY-DE-DOME

Sous-Préfecture de Riom
Direction Départementale des Territoires du Puy-de-Dôme

Comité de pilotage du site Natura 2000 FR8301036
« Vallées et coteaux thermophiles au Nord de Clermont-Ferrand »
compte-rendu de la réunion du 21 novembre 2012 à Combronde

La réunion est présidée par M. GIULIANI, Sous-Préfet de l'arrondissement de Riom.

Sont présents :

Gilles GIULIANI	Sous-Préfet de Riom
Philippe ANTOINE	DDT du Puy-de-Dôme
Pauline CHEVALIER-ARBEZ	Conseil Général du Puy-de-Dôme
Julie GUILLET	Communauté de Communes Riom Communauté
Gilles GIROUX	Communauté de Communes Riom Communauté
Jean-François SECOND	Communauté de Communes des Cotes de Combrailles Commune de Prompsat
Paul CHEVARIN	Commune d'Artonne
René DARTEYRE	Commune de Châteaugay
Christine HARRAULT	Commune de Clermont-Ferrand
Alain ESPAGNOL	Commune de Combronde
Gilbert COHADE	Commune de Gimeaux
Daniel PEGON	Commune de Gimeaux
Pierre MICHEL	Commune de Saint-Myons
Mireille FABISIAK	Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme
Guy GODET	Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique du Puy-de-Dôme
Romain LEGRAND	Conservatoire d'Espace Naturels (CEN) Auvergne

Sont excusés : La DREAL Auvergne, le CRPF d'Auvergne, le PNR des Volcans d'Auvergne, La FDEN du Puy-de-Dôme.

M. ESPAGNOL, adjoint au Maire de Combronde, ouvre la séance et excuse M. le Maire, absent pour cause de congrès des maires.

M. le Sous-Préfet introduit la réunion et donne la parole à Monsieur LEGRAND du CEN Auvergne pour la présentation des aspects techniques.

Rappels sur le site

Le site, d'une superficie totale de 235 hectares, comprend 12 entités distinctes réparties entre Clermont-Ferrand et Artonne, la plus grande couvrant 135 ha (coteaux ou colline de Mirabel) et la plus petite 1 ha (Puy de Bedeuil). Il constitue un réseau de milieux naturels, essentiellement constitués de coteaux secs, dans un contexte d'urbanisation et de cultures intensives.

Bilan des actions réalisées en 2012

En 2012, le financement alloué au CEN Auvergne pour le suivi de la mise en œuvre du document d'objectifs était de 10 650 €.

Travaux de gestion :

Un chantier de nettoyage de la forêt alluviale de Gimeaux, encadré par le CEN-Auvergne, a été réalisé par les scouts de Chamalière (20 scouts).

La fermeture de la décharge sauvage du Puy de Thé (Prompsat) et la pose d'un panneau ont été effectués par les agents du CEN Auvergne.

M. LEGRAND précise que d'autres chantiers ponctuels ont eu lieu grâce à différents intervenants :

- Un chantier bénévole encadré par le CEN Auvergne intervenu dans le cadre de l'Espace Naturel Sensible (ENS) « Colline de Mirabel » pour le nettoyage des abords des chemins.
- Un chantier de nettoyage sur les bords de la Morge organisé par le SIVOM Val de Morge dans le cadre de l'ENS « Val de Morge » également grâce à des bénévoles.
- Sur le même site, consolidation du barrage de l'écluse *a minima* de manière à ne pas créer un obstacle supplémentaire pour le franchissement du poisson par le SIVOM et la Commune de Saint-Myons.
- Entretien des cheminements sur le Puy-de-Var financé par Clermont-Communauté.

Deux contrats Natura 2000 pour la gestion des coteaux secs ont été signés entre le Préfet du Puy-de-Dôme et le CEN Auvergne en 2012. Ils consistent à réaliser des opérations de débroussaillage et à mettre en place des parcs de pâturage. Ils concernent :

- le Puy de Loule (Saint-Myon) pour 1 ha,
- le Puy de Barbet (Combronde) pour 0,6 ha
- les coteaux de Mirabel (Ménétrol, Riom) pour 3,7 ha.

La pose de clôtures a été effectuée au Puy de Barbet et au Puy de Loule et un débroussaillage a été effectué au Puy de Barbet avec l'appui d'un prestataire.

Un autre contrat devrait être déposé auprès de la DDT en 2013 ou 2014 pour d'autres sites comme le Puy de Thé (Prompsat) et un autre secteur du Puy de Loule (Combronde) pour la pose de clôtures et la remise en pâturage.

Dans le cadre des mesures compensatoires de l'A89, l'abattage de la pinède située sur le Puy de Bedeuil à Artonne a été effectué. Cette surface réouverte de 0,75 ha devrait laisser place à une pelouse sèche. La gestion de ce site reste à définir.

M. GIULIANI estime qu'il serait intéressant de permettre la mise en place d'emplois aidés pour les personnes en difficultés dans le cadre de la gestion de ces espaces naturels. M. LEGRAND indique qu'effectivement le CEN-Auvergne travaille avec des chantiers d'insertion sur le débroussaillage de coteaux dans d'autres sites Natura 2000 comme à Gignat.

Communication, sensibilisation :

Dans le cadre de Natura 2000, le CEN Auvergne a organisé les interventions suivantes :

- Une animation sur les orchidées en mai au Puy de Thé (24 participants).
- Une formation en salle puis sur le terrain (Colline de Mirabel) auprès des agents d'Etudes et Chantier intervenant sur le Puy de Var (10 participants)

Quatre panneaux d'interdiction ont été réalisés pour lutter contre les problèmes de déchets (3 sur la Colline de Mirabel, 1 au Puy de Thé).

Le CEN a fait imprimer 5 panneaux d'exposition sur la colline de Mirabel. Ils ont été utilisés lors de plusieurs manifestations.

Une dizaine d'articles et de communiqués ont été rédigés notamment dans La Montagne concernant principalement les chantiers de nettoyage réalisés (Colline de Mirabel, Forêt de Gimeaux, Val de Morge).

M. MICHEL sollicite M. LEGRAND pour un article dans le bulletin municipal de Saint-Myons.

Etudes scientifiques :

En 2012, un inventaire des papillons a été effectué sur le Puy Saint-Jean (Artonne) pour compléter l'inventaire réalisé en 2011 sur les autres secteurs. 33 espèces ont été inventoriées. L'expert a préconisé que la fauche par la commune soit réalisée plus tardivement (fin d'été).

Récapitulatif des espèces de papillons inventoriées par secteur :

	Coteaux de Mirabel	Puy de Barbet	Puy de Be-deuil	Puy de Loule	Puy de Montauray	Puy St Jean	Puy de Thé	Puy de Var	Puy Saint-Jean
Nombre d'espèces	61	40	/	46	40	/	37	37	33

Un comptage des orchidées (nombre total d'individus par espèce) au Puy de Loule a été effectué au printemps 2012 dans l'objectif de réaliser un état des lieux avant la remise en pâturage. 9 espèces ont été dénombrées.

Charte Natura 2000 et autres actions foncières :

Le bilan concernant la charte Natura 2000 sur le site est de 27,6 ha, ce qui représente 11,7 % du site (soit un taux de contractualisation supérieure à la moyenne régionale). Un projet de signature est en cours avec la ville de Clermont-Ferrand sur le Puy de Var.

Un accord a été trouvé avec la commune de Prompsat pour la gestion d'une parcelle communale située sur le Puy de Thé. Un contrat Natura 2000 pour la pose de clôtures et une remise en pâturage est envisagé. Une animation foncière est nécessaire sur les parcelles privées contiguës pour permettre la gestion sur un espace plus vaste.

Liste des actions foncières par secteur :

	Actions foncières en 2012	Actions foncières prévues en 2013
Puy de Bedeuil		Bail emphytéotique sur 0,95 ha à finaliser (Commune d'Artonne)
Puy Saint Jean		Bail emphytéotique sur 3,08 ha à finaliser (Commune d'Artonne)
Forêt du bord de Morge	/	/
Puy de Loule	Convention de 10 ans (Commune de Saint-Myon)	Relance (Commune de Combronde) pour signature convention et remise en pâturage
Puy de Barbet	/	Relance ASF, recherche d'un agriculteur
Sources de Gimeaux	/	/
Forêt de Gimeaux	/	/
Puy de Montaury	Relance de la commune, possibilité de travailler sur les Domaines	Attente de l'acquisition par la commune des parcelles des Domaines
Puy de Thé	Accord du Conseil Municipal pour une convention.	Convention à finaliser. Négociations foncières à poursuivre avec propriétaires privés. Acquisition par le CEN d'une parcelle des Domaines.
Coteaux de Mirabel	Acquisition de 24 ha cumulés par Riom Communauté (ENS) Signatures de la charte : par - Riom Communauté (20,9 ha) - CEN Auvergne (4,99 ha)	/
Puy de Var	Relance de la ville de Clermont-Fd et de Clermont Communauté	Possibilité de conventions et de charte avec la ville de Clermont-Fd

Autres actualités sur le site :

Le premier plan de gestion de l'ENS « Val de Morge », sur les communes de Artonne et de Saint-Myons a été validé cette année pour la période 2012-2016. Il couvre 140 ha et intègre le secteur Natura 2000 « Forêt du bord de Morges ».

Le plan de gestion ENS « Colline de Mirabel » a été renouvelé en fin d'année 2012. Cela a été l'occasion d'un travail important auprès des usagers et des riverains (enquêtes, questionnaires, réunions). Les principales actions réalisées dans le cadre de l'ENS en 2012 sont : animation foncière, nettoyage des abords des chemins, entretien du sentier des orchidées, animations nature (4 sorties, 68 participants), mise en place d'un observatoire photographique, proposition d'intégration du sentier au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

Un projet d'ENS a été initié par la ville de Clermont-Ferrand sur les côtes de Clermont intégrant le Puy de Var. Un chantier expérimental de débroussaillage a été engagé sur ce site avec l'association Etudes et Chantiers et le Lycée de Rochefort Montagne en décembre 2012 et une animation nature auprès du public a été réalisée en avril 2012 (12 participants) avec le soutien de la ville.

En dehors de ces interventions financées, d'autres événements ont pu être organisés dans le cadre du bénévolat comme le Dimanche du piéton sur la colline de Mirabel (3000 participants dont 200 sur un jeu nature conçu par le CEN).

Programme d'actions pour 2013

La programmation suivante est proposée en 2013 pour le site. Elle privilégie des actions de communication et d'animation (les travaux déjà programmés dans le cadre des contrats Natura 2000 ne sont pas comptabilisés) :

Travaux de gestion : 3 425 €

(*** = action prioritaire)

- Petits travaux : élagage d'une haie, réfection clôtures, balisage ***

Communication/sensibilisation : 6 535 €

- Animations nature (Puy de Thé, Puy St Jean) **
- rédaction d'une note sur la mise en valeur des Puys St Jean et Bedeuil ***
- Installation petit panneau lave émaillée (Puy-de-Thé) *

Suivi scientifique : 780 €

- Etat des lieux après travaux (Puy de Loule) ***

Animation de la mise en œuvre du Docob : 6 930 €

- Animation générale ***
- Animation foncière et d'usage (Puy de Thé, Puy de Var) ***
- Mise en place d'indicateurs de suivi ***
- Site internet *

Le budget total proposé est 18 085 €, mais que ce montant prévisionnel sera vraisemblablement réduit en fonction des crédits disponibles comme cela a été le cas en 2012.

M. GIULIANI demande si l'on a noté une amélioration de la qualité des milieux naturels sur ce site depuis la mise en place des actions dans le cadre de Natura 2000. M. LEGRAND indique que l'état des milieux naturels est globalement stable depuis le début des années 2000, avec toutefois une amélioration pour la colline de Mirabel.

M. GIULIANI souhaite qu'une attention particulière soit portée sur la problématique des décharges sauvages. Il interroge sur l'opportunité de mettre en place des chantiers pour leur résorption en associant les Communautés de communes et des associations d'insertion. M. LEGRAND indique que les points noirs sont bien connus mais restent relativement limités sur ce site. Il est convenu que l'accent doit aujourd'hui être mis sur l'affichage et le cas échéant sur la répression.

Questions diverses

Une question est posée sur le lien entre Natura 2000 et les ENS. M. LEGRAND indique que les actions mises en œuvres dans les deux dispositifs sont complémentaires. Cette complémentarité est facilitée par le fait qu'il s'agit du même opérateur (le CEN-Auvergne).

Une question est posée sur la problématique de la protection des variétés fruitières anciennes : exemple d'un verger de 200 poiriers à l'abandon à Riom. Le CEN-Auvergne s'est intéressé au cas de ce verger (qui se trouve à l'extérieur du site Natura 2000), mais aucun accord n'a pu être trouvé avec le propriétaire pour le valoriser.

M. le Sous Préfet clôt la séance et M. ESPAGNOL invite les participants à rejoindre un verre de l'amitié offert par la commune de Combronde.

Le Sous-Préfet de Riom,



Gilles GIULIANI